

De 10 à 50 €* de participation pour une inscription dans un club de sport



*Selon vos revenus et dans la limite des aides disponibles

Renseignements auprès de votre club et sur : www.allier.fr - www.caf.fr











Pour connaître votre Quotient familial (QF), renseignez-vous auprès de la CAF.

Pour les licenciés UNSS

Dans le cas d'une licence UNSS : une aide de 50 % du montant de l'adhésion (QF de 0 à 800 €) sera accordée pour une 1^{re} ou une 2^e licence sportive.

Pour les licenciés des autres clubs sportifs

Grille de répartition de l'aide du dispositif Pass'Sports Allier

Montant licence + adhésion	Aide pour QF de 0 à 600 €	Aide pour QF de 601 à 800 €
< à 50€	15€	10€
50 à 79€	30€	15€
80 à 119€	40€	20€
120€ et plus	50€	25€

L'aide du Pass'sports Allier est cumulable avec l'aide du Pass Sport de l'Etat.